uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

LICENCE DE SCIENCES DE LA VIE

DOMAINE(S) :
SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Biologie
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac, Bac + 1, Bac + 2
CRÉDITS ECTS	180 ECTS
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Versailles
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

La licence mention Sciences de la Vie a pour objectif de donner une formation complète dans le domaine de la Biologie à des étudiants qui se destinent à des emplois dans le domaine de la recherche scientifique et de l'enseignement mais également à tout autre emploi de niveau minimum Bac+3.
L'organisation de l'enseignement de la Biologie au sein de cette licence n'enferme pas les étudiants dans des filières définies mais au contraire offre une orientation progressive vers un domaine particulier en permettant, grâce au choix de modules libres, des changements d'orientation.
Les étudiants seront ainsi amenés, en fonction de leurs motivations et de leurs compétences, à choisir un des 3 parcours suivants :
- Biologie Cellulaire et Génétique Moléculaire (BCGM)
- Biochimie et Biotechnologies (Bio2)
- Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP)

Cette formation doit également leur apporter un bon niveau de pratique des langues (anglais) une bonne culture générale, ainsi que des méthodologies pour poursuivre l'acquisition de connaissances tout au long de leur vie future.

Spécificités de la formation

L’offre en Biologie se décompose en 2 formations au niveau licence :

- La licence mention Sciences de la Vie axée plus spécifiquement sur les disciplines de la biologie cellulaire, la génétique, la génomique, la biochimie et la physiologie.

- La Licence mention Sciences de la Vie et de la Terre (ex Biologie-Environnement) axée quant à elle sur les disciplines de la biodiversité, des géosciences et de l'environnement.

Ces 2 licences possèdent des passerelles (totales en L1 et dépendantes des options choisies en L2). En cours de cursus, l'étudiant peut également s'orienter vers la Licence professionnelle Bio-Industries et Biotechnologies ou la Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement dispensées à l'Université Paris-Saclay.

La diversité des domaines de la Biologie enseignée, permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans les masters proposés au sein de l'Université Paris Saclay ou dans tout autre master d'une université française ou étrangère.

Compétences développées

- Culture scientifique en Biologie, et dans les sciences exactes enseignées dans cette mention
- Formation de l'esprit scientifique (capacités d'analyse et de synthèse) et de l'esprit critique
- Formulation d'hypothèse et validation expérimentale
- Maîtrise du travail de laboratoire,
- Maîtrise des outils informatiques
- Compétences générales permettant une insertion dans la vie professionnelle y compris hors des domaines scientifiques

Echanges internationaux

Les étudiants qui le souhaitent peuvent partir à l'étranger principalement au cours de la troisième année de licence. Contact : Mme Florence Garnier.

Conditions d'admission

Baccalauréat général de préférence, et équivalences pour une entrée en L1.
Des bases disciplinaires solides dans les domaines scientifiques sont indispensables.
Les portails Chimie-Biologie (CB) et Biologie-Informatique (BI) sont les deux voies d'entrée privilégiées pour accéder à la licence mention Sciences de la Vie.

Niveau de recrutement : Bac, Bac + 1, Bac + 2

Inscription

Les candidatures en **L1** se font via la plateforme Parcoursup.

Pour les étudiants souhaitant intégrer une **L2** ou une **L3**, la candidature est à effectuer via l'application eCandidat.

Une fois votre candidature acceptée, les inscriptions s'effectuent selon les modalités indiquées par le jury d'admission.

Réorientation licence 1 : Les demandes de réorientation s'effectuent selon les modalités indiquées à cette page.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**
- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle
Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :
Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

La licence mention Sciences de la Vie comporte 180 ECTS répartis en :
- au moins 96 ECTS de Biologie,
- au moins 36 ECTS d'autres disciplines scientifiques,
- 12 ECTS d'anglais,
- 10 ECTS de projet personnel étudiant, connaissance de l'entreprise, stage optionnel
- au moins 4 ECTS de projet

Trois parcours sont proposés en licence de Science de la Vie, la détermination du parcours se fait au niveau du L3 :

- Biologie Cellulaire et Génétique Moléculaire (BCGM)
- Biochimie et Biotechnologies (Bio2)
- Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP)

La 1ère année de Licence est organisée par portail. Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant vers plusieurs mentions de Licence.

Deux portails vous permettent de suivre cette licence :

Portail Biologie-Informatique (BI)
Le portail Biologie-Informatique (BI) ouvre sur les 3 mentions de Licence :
- Sciences de la Vie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Informatique

Portail Chimie-Biologie (CB)
Le portail Chimie-Biologie (CB) ouvre sur les 3 mentions de Licence :
- Sciences de la Vie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Chimie

Le choix définitif de la mention se fait en 2ème année de Licence à la fin du semestre 3. Les semestres 4, 5 et 6 sont ceux de la spécialisation et du choix du parcours.

L'ensemble des descriptifs des Licences du domaine Sciences, Technologies, Santé se trouve à cette page.

Anglais
L'enseignement de l'anglais est obligatoire pour tous. Les étudiants doivent suivre 3 UE d'anglais de 4 ECTS chacune (une par année de licence, en S2, S3 et S5) : « Compréhension orale et écrite », « production écrite » et « production orale ».

L'enseignement de la première année de licence est organisé en trois blocs de connaissances et compétences (BCC) :

» Le 1er BCC disciplinaire fondamental assure la transition lycée-université et est structuré en 4 unités d'enseignement (UE) scientifiques obligatoires.

» Le 2nd BCC disciplinaire approfondi a pour objet la consolidation des disciplines scientifiques et est organisé en 2 UE scientifiques et 2 UE scientifiques obligatoires à choix.

» Le 3ème BCC transverse et linguistique comprend 1 UE de méthodologie de travail universitaire bi-disciplinaire scientifique, 1 UE d'anglais et 1 UE projet personnel étudiant d'insertion (PPEI).

L'enseignement de la deuxième année de licence est organisé en quatre blocs de connaissances et compétences (BCC).
BCC 1 - disciplinaire et disciplines d'appui
3 UE obligatoires :
LSBI304 - Transformations biochimiques et énergie - 54h - 6 ECTS
LSBI338* - Communication & signalisation cellulaire - 54h - 6 ECTS
LSBI326* - Biologie du développement - 54h - 6 ECTS
1 UE obligatoire à choix :
LSCH320 - Equilibres chimiques en solution - 54h - 6 ECTS
LSPH305 - Ondes et spectroscopie - 54h - 6 ECTS
LSCH420 - Fonctions en chimie organique - 54h - 6 ECTS
BCC2 - disciplinaire
LSBI406 - Génétique I : formelle et fondamentale - 54h - 6 ECTS
LSBI440 - Outils de génétique moléculaire et de biologie cellulaire - 54h - 6 ECTS
LSBI423 - Analyse des génomes - 54h - 6 ECTS

LSBI434 - Physiologie du cœur et du rein - 54h - 6 ECTS

BCC 3 - transverse et linguistique

LSPPEI2 - Projet Personnel d'études et d'insertion - 15h - 2 ECTS

LSANGS3 - Anglais UE2 - 30h - 4 ECTS

1 UE obligatoire à choix :

LSCE301 - Connaissance de l'entreprise - 22,5h - 3 ECTS

LSCE401 - Connaissance de l'entreprise - 22,5h - 3 ECTS

1 UE obligatoire à choix :

- Culture Générale - 22,5h - 3 ECTS

TAPSLSV3 ou TAPSLSV4 - Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) - 22,5h - 3 ECTS

UE libres :

UETRENGAI /UETRENGAP - Engagement et vie associative - 14h - 3 ECTS

THS - Handicap et société (HS) - 22,5h - 3 ECTS

PARTS1S3 /PARTS1S4 - UE Culture - pratiques artistiques (Théâtre, Arts plastiques, Photographie, Média Radio) - 24h - 3 ECTS

BCC4 - disciplinaire ouverture

UE facultatives

LSBI312 - Biodiversité animale - 54h - 6 ECTS

LSBI416 - Stage volontaire - 6 ECTS

LSBI416* - Stage volontaire - 3 ECTS

LSBI413* - Physiologie et diversité végétales - 54h - 6 ECTS

L'enseignement de la troisième année de licence est organisé en cinq blocs de connaissances et compétences (BCC).

BCC 1 - Disciplinaire

3 UE obligatoires :

LSBI506N - Génétique II : génétique fonctionnelle - 27h - 3 ECTS

LSBI502N - Biologie cellulaire I - 54h - 6 ECTS

LSBI540N - Du gène à la protéine II - 54h - 6 ECTS

LSBI523 - Phylogénie et génomique comparée - 27h - 3 ECTS

LSBI500N - Analyses expérimentales - 27h - 3 ECTS

1 UE obligatoire à choix :

LSBI505 - Diversité des micro-organismes - 45h - 5 ECTS

LSBI534 - Physiologie de la motricité - 45h - 5 ECTS

BCC 2 - linguistiques - ouverture

LSANGS5 - Anglais UE3 - 30h - 4 ECTS

LSBI603N - Projet - 21h - 6 ECTS

BCC 3 -disciplinaire socle

LSBI606N - Génétique humaine, génie génétique et transgénèse - 54h - 6 ECTS

LSBI602N - Biologie cellulaire II - 27h - 3 ECTS

LSBI623N - Génomique fonctionnelle et réseaux d'interactions protéiques - 27h - 3 ECTS

LSBI634N - Régulation du métabolisme énergétique - 27h - 3 ECTS

BCC4 - disciplinaire - spécialisations

1 UE obligatoire selon parcours choisi :

LSBI600N - Ingénierie des protéines et biotechnologies enzymatiques (**parcours Bio2**) - 54h - 6 ECTS

LSBI601N - De la mutation à l'espèce (**parcours BCGG**) - 54h - 6 ECTS

LSBI604N - Physiologie sensorielle (**parcours BCP**) - 54h - 6 ECTS

1 UE obligatoire à choix :

LSBI612 - Membranes et reconnaissance cellulaire - 27h - 3 ECTS

LSBI613 - Virus et parasites - 27h - 3 ECTS
LSBI653 - Biotechnologie végétale (uniquement parcours Bio2) - 27h - 3 ECTS
BCC5 - disciplinaire - Transverses - ouverture
UE facultatives
LSBI516 - Stage volontaire - 1,5h - 6 ECTS
LSBI516* - Stage volontaire - 1,5h - 3 ECTS
LSBI511 - Ecologie I - 27h - 3 ECTS
LSBI611N - Ecologie II - 27h - 3 ECTS
LSBI616 - Stage volontaire - 1,5h - 6 ECTS
LSBI616* - Stage volontaire - 1,5h - 3 ECTS
LSBI653 - Biotechnologie végétale - 27h - 3 ECTS
UETRENGAI /UETRENGAP - Engagement et vie associative - 14h - 3 ECTS
THS - Handicap et société (HS) - 22,5h - 3 ECTS
PARTS1S3 /PARTS1S4 - UE Culture - pratiques artistiques - 24h - 3 ECTS

Contrôle de connaissances

Le tableau récapitulatif des modalités de contrôle est voté tous les ans en composante puis en CFVU.
Pour toutes les mentions du domaine Sciences et Technologies, la 1ère année de Licence est évaluée exclusivement en Contrôle Continu Dans les disciplines expérimentales, les travaux pratiques sont obligatoires et la note obtenue intervient dans la moyenne de l'UE.
Les modalités de contrôle des connaissances prévoient les règles de compensation semestrielle, annuelle (2 semestres d'une même session et d'une même année pédagogique) et sur le diplôme (au moins 5 semestres validés).

Stages

Les étudiants ont la possibilité de faire des stages volontaires en semestre 4, 5 ou 6. Ces stages seront validés à hauteur de 3 ou 6 ECTS en fonction de leur durée par l'équipe pédagogique.

Perspectives professionnelles

Cette formation apporte aux étudiants une formation scientifique et une culture générale solides leur permettant de s'insérer dans les domaines professionnels suivants : Agro-alimentaire, Bio-pharmacie, Biotechnologie, Génomique ; Bio-informatique, Santé, Métiers de l'enseignement, ou autre emploi de niveau Bac+3

Poursuites d'études à l'UVSQ

Après la licence, il est possible de poursuivre des études en master, au sein de l'UVSQ, de l' Université Paris-Saclay ou dans toute autre Université.
Au sein de l'UVSQ en Master Chimie et Sciences du Vivant et dans le cadre l'Université Paris-Saclay en Master mention Biologie Santé et mention Biologie Intégrative et Physiologie.

Adresses et coordonnées

UFR des Sciences - Département de Biologie
45 avenue des Etats Unis
78035 Versailles Cedex
Standard : 01 39 25 41 12

Service Orientation et Insertion Professionnelle
Tél. : 01 39 25 56 10
orientationvers.defip@uvsq.fr

Enseignants responsables de la mention
Françoise Lamy
francoise.lamy-mahmoud@uvsq.fr
Sophie Netter
sophie.netter@uvsq.fr

Secrétaire du département L1, L2, L3 :
Florence Armand
florence.armand@uvsq.fr
Bâtiment Buffon
bureau 401
Tél : 01 39 25 40 22

Scolarité :
Pour les demandes d'informations relatives aux inscriptions, veuillez contacter les gestionnaires de scolarité correspondantes :
L1 :
Aline Floch
Tél : 01 39 25 46 94
aline.floch@uvsq.fr
Bât Fermat Bureau 1203

L2, L3 :
Marie Poidevin
Tél. : 01 39 25 40 10
marie.poidevin@uvsq.fr
Bât Fermat Bureau 1205
marie.poidevin@uvsq.fr

Coordinatrice pôle licences :
Mélanie Marques
Tél. : 01 39 25 30 24
melanie.marques@uvsq.fr
Isabel Lubatti
Tél. : 01 39 25 40 97
isabel.lubatti@uvsq.fr
Bât Fermat Bureau 1203

Reprise d'études - Formation Continue
Tél. : 01 39 25 46 40
contact.fc@uvsq.fr